

# Silence, on tourne un film qui a pour héros les habitants

La compagnie Mundial Sisters a posé ses caméras dans le Pays de Lumbres pour recueillir des témoignages et capter les paysages du territoire. Commencé le 15 mars, le film devrait être terminé pour la fin de l'année.

## ZUDAUSQUES.

**Pourquoi un film ?** Le projet d'un film sur la promotion du Pays de Lumbres est né d'une volonté des élus communautaires en 2019. Le projet a évolué et s'est affiné, se tournant vers un film autour de la mémoire et du patrimoine. « Notre but est de faire quelque chose qui ne soit pas daté, et qui aille au-delà du "c'était mieux avant" », explique Christian Leroy, président de la communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL). Le film aura une dimension mémorielle. Il y a des histoires à raconter, dans tous les villages, qui risquent de disparaître au fil du temps. Le second volet porte sur le savoir-faire, la gastronomie et la mise en avant des paysages.

**Qui le fait ?** Les services de la CCPL et les élus mettent en relation des « anciens » du territoire et des acteurs de la compagnie Mundial Sisters pour des temps d'échange. « On rencontre des personnalités magnifiques », confie Véronique Guillaud. Les rencontres durent entre une et trois heures « et très vite, les gens oublient les caméras et se livrent (...) L'émotion est vive », ajoute-t-elle. « Christian Leroy voit la culture comme un moyen de développer les liens sociaux, et pas seulement comme une valeur économique, ce qui est rare aujourd'hui »,

note Christophe Juggery.

**Comment est-il fait ?** Tout sera enregistré durant ces sept mois à venir. Les questions seront supprimées afin de ne garder que les réponses, les témoignages des gens. À chaque rencontre, Véronique Guillaud repère des lieux à aller visiter pour en immortaliser les paysages.

“ Notre but est de faire quelque chose qui ne soit pas daté, et qui aille au-delà du "c'était mieux avant" ”.

CHRISTIAN LEROY

**Quelle est la finalité ?** Il y aura trois formats avec un court-métrage d'une durée de 3 à 5 minutes pour chaque commune ; un film d'une durée d'une heure et demie et le dérushage (retranscription des informations par écrit) fourni à la CCPL. Une ébauche pourrait être projetée lors de la séance de cinéma en plein air du 30 juillet. À l'issue du tournage, un livre sur l'histoire du film sera réalisé et offert à chaque acteur. La diffusion pourra se faire lors des cérémonies de vœux, lors de rencontres en milieu scolaire ou sur les réseaux sociaux. ■ F. W. (CLP)



Véronique et Christophe, vidéastes, échangent entre eux sur les choix des paysages. Ils ont rencontré Alain Bertin et André Duwat.